



Raymond Chabot inc.

**Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.**
255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi (QC) G7H 7L2
Tél.: (418) 549-1718
Télééc.: (418) 549-5356
www.raymondchabot.com

CANADA
DISTRICT DU QUEBEC
N^o DIVISION : 07-CHICOUTIMI
N^o COUR : 150-11-004451-167
N^o DOSSIER : 43-2169061
N^o BUREAU : 305934-001

C O U R S U P É R I E U R E
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

**DONALD SAVARD
3626, RANG SAINT-PAUL
SAGUENAY QC
G7H 0G6**

AVIS DE LA PROPOSITION AUX CRÉANCIERS

(article 51 de la Loi)

Avis est donné que Donald Savard de Saguenay (Québec) a déposé une proposition entre nos mains le 1^{er} mars 2017 en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Ci-inclus une copie de la proposition, d'un état succinct de son actif et de son passif ainsi qu'une liste des créanciers visés par la proposition et dont les réclamations se chiffrent à 250 \$ ou plus, une preuve de réclamation, une formule de votation et une copie du rapport du syndic sur la proposition.

Une assemblée générale des créanciers de la débitrice sera tenue au bureau du syndic à Chicoutimi, 255, rue Racine Est, bureau 600, Chicoutimi (Québec), le 22 mars 2017 à 11 h.

Les créanciers ou toute catégorie de créanciers ayant droit de voter à l'assemblée peuvent, au moyen d'une résolution, accepter la proposition, telle que formulée ou telle que modifiée à l'assemblée. Si la proposition est ainsi acceptée et si elle est approuvée par le Tribunal, elle deviendra obligatoire pour tous les créanciers ou pour la catégorie des créanciers visés.

Les preuves de réclamation, procurations et formules de votation dont l'usage est projeté à l'assemblée doivent être au préalable déposées entre nos mains.

Fait à Chicoutimi, ce 2 mars 2017.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

Pierre Martin, CPA, CA, CIRP, SAI,
Responsable désigné



Raymond Chabot Inc.

**An affiliate of
Raymond Chabot Grant Thornton
LLP**
Suite 600
255 Racine Street East
Chicoutimi (QC) G7H 7L2
Phone: (418) 549-1718
Fax: (418) 549-5356
www.raymondchabot.com

CANADA
DISTRICT OF QUEBEC
DIVISION NO.: 07-CHICOUTIMI
COURT NO.: 150-11-004451-167
FILE NO.: 43-2169061
OFFICE NO.: 305934-001

S U P E R I O R C O U R T
" In Bankruptcy and Insolvency "

IN THE MATTER OF THE PROPOSAL OF:

DONALD SAVARD
3626, RANG SAINT-PAUL
SAGUENAY QC
G7H 0G6

NOTICE OF PROPOSAL TO CREDITORS

(section 51)

Take notice that Donald Savard in the City of Saguenay, province of Québec has lodged with us a proposal under the Bankruptcy and Insolvency Act on March 1, 2017.

Copy of the debtor's proposal, a condensed statement of its assets and liabilities, a list of the creditors affected by the proposal and whose claims amount to \$250 or more, a proof of claim, a letter of votation and a copy of the trustee's preliminary report are enclosed herewith.

A general meeting of the creditors of the debtor will be held at the trustee's office at Chicoutimi, 255 Racine Street East, suite 600, Chicoutimi province of Québec, on March 22, 2017 at 11:00 AM.

The creditors or any class of creditors qualified to vote at the meeting may, by resolution, accept the proposal made by the debtor either as made or as modified at the meeting. If so accepted and if approved by the Court, the proposal will bind all creditors or the class or creditors affected.

Proofs of claim, proxies and voting letters intended to be used at the meeting must be lodged with us prior thereto.

DATED AT Chicoutimi, March 2, 2017.

RAYMOND CHABOT INC.
Licensed Insolvency Trustee

Pierre Martin, CPA, CA, CIRP, SAI,
Trustee in charge

CANADA
DISTRICT DU QUEBEC
N° DIVISION : 07-CHICOUTIMI
N° COUR : 150-11-004451-167
N° DOSSIER : 43-2169061
N° BUREAU : 305934-001

C O U R S U P É R I E U R E
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE : **DONALD SAVARD , FAISANT AFFAIRES
SOUS LE NOM SOUDURE DF AU 850 B ,
RUE DES ACTIONNAIRES, CHICOUTIMI
(QUÉBEC) G7J 4N3**

Le Proposant

-et-

RAYMOND CHABOT INC., (SR0296)
Pierre Martin, CPA, CA, CIRP, SAI,
Responsable désigné

Syndic autorisé en insolvabilité

PROPOSITION

(article 50 de la Loi)

Moi, Donald Savard, le Proposant nommé ci-dessus, soumet à mes créanciers, la Proposition suivante en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* :

1. RÉGLEMENT DES RÉCLAMATIONS DES CRÉANCIERS GARANTIS

Vu les garanties qui leur sont consenties, je m'engage à assumer intégralement les sommes dues aux créanciers garantis, en totalité ou selon toute entente à intervenir avec ces créanciers.

ET

La valeur attribuée à la créance garantie de l'Agence du revenu du Québec est établie au montant de 17 205 \$. Ce montant sera payé en totalité selon une entente à intervenir avec ce créancier, en sus du Montant offert pour distribution.

2. MONTANT OFFERT POUR DISTRIBUTION

J'offre de remettre au syndic à la Proposition une somme totale de 94 500 \$ (le « Montant offert pour distribution »).

Une somme initiale de 61 277 \$ sera versée au syndic au moment du dépôt de la présente proposition et une somme additionnelle totale de 33 223 \$ sera payable par soixante (60) versements mensuels consécutifs de 554 \$, le premier versement mensuel devant être effectué le 1^{er} jour du mois suivant l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition. Tout solde pourra être acquitté plus rapidement si les sommes sont disponibles.

3. RÉGLEMENT DES HONORAIRES

Les honoraires et débours du syndic, ainsi que le paiement des frais accessoires de comptabilité, légaux et autres, découlant de la présente procédure et incluant les frais encourus pour la préparation de ladite Proposition ou de toute proposition amendée s'il en est, ainsi que ceux impayés et encourus durant l'avis

d'intention, seront payés, en priorité, à même le Montant offert pour distribution aux créanciers, conformément à l'article 136 (1) b) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Les honoraires du syndic, payables à même le Montant offert pour distribution aux créanciers, sont limités à la somme de 12 000 \$. Le syndic est autorisé à prélever ses honoraires de la manière suivante :

- a) Un premier versement représentant 50 % des honoraires sera payable à l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition.
- b) Un deuxième versement représentant 30 % des honoraires sera payable lors de l'émission du versement du 1^{er} dividende aux créanciers non garantis.
- c) Un troisième versement représentant 20 % des honoraires sera payable lors de la présentation de la demande de libération du syndic.

Tout excédent d'honoraires, s'il en est, sera à la charge du Proposant. L'acquittement des comptes d'honoraires par le Proposant tenant lieu d'approbation.

4. RÈGLEMENT DES RÉCLAMATIONS DE LA COURONNE

Les réclamations de Sa Majesté du Chef du Canada ou d'une province qui étaient dues à la date du dépôt de l'avis d'intention, s'il y a lieu, ou au dépôt de la proposition pour les montants de nature à faire l'objet d'une demande aux termes du paragraphe 224 (1.2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ou de toute disposition législative provinciale identique, pour l'essentiel, aux dispositions de ce paragraphe, seront payées en totalité, à même le Montant offert pour distribution prévu au paragraphe 2, avec les intérêts et pénalités y afférents en vertu des lois, règlements et décrets applicables, dans les soixante jours (60) mois suivants l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition, mais avant le règlement des créanciers prévu aux paragraphes 5 et 6.

5. RÈGLEMENT DES RÉCLAMATIONS DES CRÉANCIERS NON GARANTIS AVEC DROIT À UN RANG PRIORITAIRE

Les réclamations de créanciers non garantis avec droit à un rang prioritaire, décrites aux alinéas 136 (1)(a) à 136 (1)(j) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, autres que les honoraires du syndic prévus au paragraphe 3, seront payées en entier en priorité sur toutes les réclamations des créanciers non garantis dans les six (6) mois suivant l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition.

6. RÈGLEMENT DES RÉCLAMATIONS DES CRÉANCIERS NON GARANTIS

Que les réclamations des créanciers ordinaires soient quittancées par le partage au prorata de l'excédent des sommes versées selon le paragraphe 2, déduction faite des sommes distribuées en vertu des paragraphes 3, 4 et 5.

10. ENGAGEMENTS

Les engagements à l'égard des biens fournis, des services rendus et autres considérations, fournis après la date du dépôt de la Proposition, seront acquittés par le Proposant dans le cours normal des affaires.

11. PERSONNES LIÉES

Le Proposant fera en sorte que les personnes qui lui sont liées, aux termes de l'article 4 de la Loi, renoncent à faire valoir quelque réclamation que ce soit payable selon les termes du paragraphe 6 de la Proposition, s'il y a approbation de la Proposition.

12. NOMINATION D'INSPECTEURS

Le Proposant accepte la nomination d'au plus cinq (5) inspecteurs à être nommés par les créanciers, lors de l'assemblée générale des créanciers convoquée pour considérer la présente Proposition. Ces inspecteurs auront les pouvoirs prévus à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, ainsi que les pouvoirs de reporter le paiement des sommes prévues au paragraphe 2, pour un délai maximal de six (6) mois.

Les inspecteurs exerceront leurs pouvoirs tant que le syndic n'aura pas émis le certificat d'exécution intégrale de la Proposition, conformément à l'article 65.3 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

13. OPÉRATIONS SOUS-ÉVALUÉES ET TRAITEMENTS PRÉFÉRENTIELS

Le syndic ne sera pas investi des pouvoirs prévus aux articles 95 à 101 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

14. DISTRIBUTION

Raymond Chabot inc. agira comme syndic à la présente Proposition, et le Montant offert pour distribution payable en vertu du paragraphe 2 sera versé intégralement entre ses mains pour être distribué aux créanciers, conformément aux termes des paragraphes 3, 4, 5 et 6 de la présente Proposition.

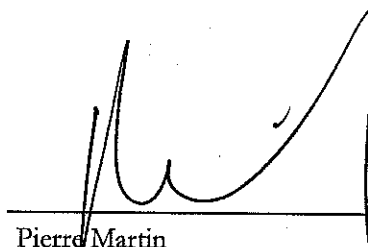
15. DÉROGATION

Toute dérogation de la part du Proposant, à une ou plusieurs clauses ci-devant mentionnées, sera considérée comme un défaut en vertu de la présente Proposition.

Daté de Chicoutimi, le 28 février 2017.



Donald Savard, Proposant



Pierre Martin
Témoin

District de: Québec
 No. division: 7
 No. cour: 150-11-004451-167
 No. dossier: 43-2169061

FORMULAIRE 78

Bilan (Proposition commerciale)

(paragraphe 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de Donald Savard

Faisant affaires sous le nom Soudure DF au 850 b, rue des Actionnaires, Chicoutimi (Québec) G7J 4N3

Originale

Modifiée

Au Débiteur:

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude ce formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date du dépôt de votre proposition (ou de votre avis d'intention, le cas échéant) le 22ième jour de mars 2017. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

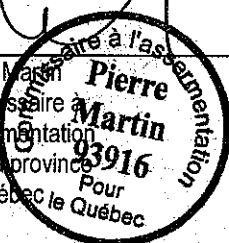
PASSIF (tel que déclaré et estimé par le Débiteur)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	\$153,954.89
2. Créanciers garantis : voir liste B	\$246,828.60
3. Créanciers privilégiés : voir liste C	\$9,551.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D)	\$0.00
pouvant être réclamées pour une somme de	\$0.00
Total du passif	\$410,334.49
Surplus	\$0.00

ACTIF (tel que déclaré et estimé par le Débiteur)	
1. Inventaire	\$0.00
2. Aménagements	\$0.00
3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
Bonnes	\$31,664.00
Douteuses	\$0.00
Mauvaises	\$5,825.00
Estimation des créances qui peuvent être réalisées	\$31,664.00
4. Lettres de change, billets à ordre, etc. : voir liste F	\$0.00
5. Dépôts en Institutions financières	\$0.00
6. Espèces	\$0.00
7. Bétail	\$0.00
8. Machines, outillage et installation	\$39,550.00
9. Immeubles et biens réels : voir liste G	\$219,010.00
10. Ameublement	\$1.00
11. REER, FERR, Assurances-vie etc	\$0.00
12. Valeurs mobilières, (actions, obligations, débentures etc.)	\$0.00
13. Droits en vertu de testaments	\$0.00
14. Véhicules	\$22,693.00
15. Autres biens : voir liste H	\$0.00
<i>Si le Débiteur est une personne morale, ajoutez:</i>	
montant du capital souscrit	
montant du capital payé	
Solde souscrit et impayé	
Estimation du solde qui peut être réalisé	
Total de l'actif	\$312,918.00
Déficit	\$97,416.49

Je, Donald Savard de Saguenay dans la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, au meilleur de ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 28ième jour de février 2017 et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par l'article 67 de la Loi.

ASSERMENTÉ (ou DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT) devant moi Chicoutimi, dans la province de Québec, ce 28ième jour de février 2017

Pierre Martin
 Commissaire à l'assèmentation pour la province de Québec




 Signature du Débiteur

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 02/03/2017

Savard, Donald # BSF 43-2169061 # du Fichier 305934-001

IL - Québec

Crée par: Caroline Fréchette

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paiements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
G	Agence du revenu du Canada - Trois-Rivières Attn: Centre d'arrivage régional en insolvabilité (CARI) 2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières, Québec, G9A 4E9, Canada	DAS fed	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,570.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Commission de la construction du Québec - Montréal Attn: Dominique Dufresne 1201, boul. Crémazie Est, Montréal, Québec, H2M 0A6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,159.60	\$2,159.70	\$0.00	R
G	Manulife Bank (IL) Attn: FCT Default Solutions P. O. Box 2514, Station B, London, Ontario, N6A 469, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$177,000.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Ministère du Revenu du Québec - Québec Attn: Dir. régionale de la Capitale-Nationale 1265, boul. Charest Ouest Secteur C65-6I, Québec, Québec, G1N 4V5, Canada	Hyp. Légale - TVQ - impôts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$11,605.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Ministère du Revenu du Québec - Québec Attn: Dir. régionale de la Capitale-Nationale 1265, boul. Charest Ouest Secteur C65-6I, Québec, Québec, G1N 4V5, Canada	DAS pro	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$31,187.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Ministère du Revenu du Québec - Québec Attn: Dir. régionale de la Capitale-Nationale 1265, boul. Charest Ouest Secteur C65-6I, Québec, Québec, G1N 4V5, Canada	Hyp. Légale - TVQ - impôts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$14,727.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Ville de Saguenay c.p. 8060, Chicoutimi, Québec, G7H 5B8, Canada	taxes municipales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,031.00	\$9,675.38	\$9,675.38	A
G	Ville de Saguenay c.p. 8060, Chicoutimi, Québec, G7H 5B8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$509.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Ville de Saguenay c.p. 8060, Chicoutimi, Québec, G7H 5B8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,040.00	\$0.00	\$0.00	N
Garanti				Sous compte des créanciers	9	Sous-total	\$246,828.60	\$11,835.08	\$9,675.38	
P	Frédéric Morin 185, rue Labelle, Chicoutimi, Québec, G7G 2Y1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,271.74	\$0.00	\$0.00	N
P	Gauillaume Tremblay 4654 chemin Tremblay, La Baie, Québec, G7B 3P5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,913.60	\$0.00	\$0.00	N
P	Louis Lavoie 357 rue de Quen, Saint-Gédéon, Québec, G0W 2P0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,969.82	\$0.00	\$0.00	N
P	Sabin Dubé 402 rue St-André, Chicoutimi, Québec, G7G 2A7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,944.05	\$0.00	\$0.00	N
P	Sébastien Lefebvre 141 rue Maisonnette, Chicoutimi, Québec, G7G 1M3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,451.49	\$0.00	\$0.00	N
Privilegié				Sous compte des créanciers	5	Sous-total	\$9,550.70	\$0.00	\$0.00	
N	Agence du revenu du Canada - Trois-Rivières Attn: Centre d'arrivage régional en insolvabilité (CARI) 2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières, Québec, G9A 4E9, Canada	Impôt personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$15,723.35	\$15,723.35	\$15,723.35	A
N	Agence du revenu du Canada - Trois-Rivières Attn: Centre d'arrivage régional en insolvabilité (CARI) 2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières, Québec, G9A 4E9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Agence du revenu du Canada - Trois-Rivières Attn: Centre d'arrivage régional en insolvabilité (CARI) 2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières, Québec, G9A 4E9, Canada	DAS fed	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,845.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Betonel 1915, boulevard Talbot, Chicoutimi, Québec, G7H 7Y4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$55.70	\$0.00	\$0.00	N
N	Bsdq 7750, rue Bombardier, Anjou, Québec, H1J 2G3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$114.98	\$0.00	\$0.00	N
N	C.B.R. Laser inc. a/s : Johanne Lemieux, avocate 374, rue Notre-Dame Est, bureau 201, Victoriaville, Québec, G6P 4A6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Canadian Tire Bank - proposition Attn: a/s FTC Default Solutions C.P. 2514, Succursale "B", London, Ontario, N6A 4G9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$7,877.11	\$0.00	\$0.00	N
N	Commission de la construction du Québec - Montréal Attn: Dominique Dufresne 1201, boul. Crémazie Est, Montréal, Québec, H2M 0A6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$337.74	\$337.74	\$337.74	A

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 02/03/2017

Savard, Donald # BSF 43-2169061 # du Fichier 305934-001

IL - Québec

Crée par: Caroline Fréchette

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paiements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD	
N	Commission de la construction du Québec Attn: Dominique Dufresne 8485, rue Christophe-Colomb, Montréal, Québec, H2M 0A7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,954.73	\$3,954.73	\$3,954.73	A	
N	commission scolaire des Rives du Saguenay 36, rue Jacques Cartier est, Chicoutimi, Québec, G7H 1W2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,313.49	\$0.00	\$0.00	N	
N	CSST - Chicoutimi Attn: Place du Fjord 901, boul. Talbot, C.P. 5400, Chicoutimi, Québec, G7H 6P8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,745.05	\$4,745.05	\$4,745.05	A	
N	Cwb group PO BOX 46035 postal Station A, Toronto, Ontario, M5W 4K9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,823.62	\$0.00	\$0.00	N	
N	Distribution DDM 1190, rue Manic, Chicoutimi, Québec, G7K 1A2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$414.51	\$0.00	\$0.00	N	
N	Distribution MIGH 2730, boulevard Talbot, Chicoutimi, Québec, G7H 5B1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$502.04	\$0.00	\$0.00	N	
N	Fédération des caisses Desjardins du Québec 2489, rue St-Dominique, Jonquière, Québec, G7X 6K4, Canada	4530920429766009	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$9,364.35	\$0.00	\$0.00	N	
N	Fédération des caisses Desjardins du Québec 2489, rue St-Dominique, Jonquière, Québec, G7X 6K4, Canada	4530920429767007	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$19,884.11	\$0.00	\$0.00	N	
N	Gaz Métro inc. 1717, du Havre, Montréal, Québec, H2K 2X3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$20.28	\$0.00	\$0.00	N	
N	Gaz Métro inc. 1717, du Havre, Montréal, Québec, H2K 2X3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$20.27	\$0.00	\$0.00	N	
N	Hydro-Québec Attn: Commercial et Affaires 140, Crémazie Ouest, 1er étage, Montréal, Québec, H2P 1C3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$413.08	\$413.08	\$413.08	R	
N	Les Nettoyeurs FB 1001, boulevard Hamel, Saint-Félicien, Québec, G8K 1X8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$55.57	\$0.00	\$0.00	N	
N	Les Outils Écono Québec 104-1160, boulevard St-Paul, Chicoutimi, Québec, G7J 4N1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$318.19	\$0.00	\$0.00	N	
N	Linde 5555 des grandes-Prairies, Saint-Léonard, Québec, H1R 1B4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,035.21	\$0.00	\$0.00	N	
N	Lisette Savard 3612 rang St-Paul, Chicoutimi, Québec, G7H 0H2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$23,000.00	\$0.00	\$0.00	N	
N	Metalium 4020, rue Garand, Laval, Québec, H7L 5C9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,924.87	\$0.00	\$0.00	N	
N	Ministère du Revenu du Québec - Québec Attn: Dir. régionale de la Capitale-Nationale 1265, boul. Charest Ouest Secteur C65-6I, Québec, Québec, G1N 4V5, Canada	TPS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$9,458.08	\$0.00	\$0.00	N	
N	Ministère du Revenu du Québec - Québec Attn: Dir. régionale de la Capitale-Nationale 1265, boul. Charest Ouest Secteur C65-6I, Québec, Québec, G1N 4V5, Canada	Das Pro	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$10,325.00	\$0.00	\$0.00	N	
N	Pierre Arseneault 3612 rue Genest, Jonquière, Québec, G7S 4Z8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$30,000.00	\$0.00	\$0.00	N	
N	Plusnet 3501, chemin St-François, Alma, Québec, G8E 1A1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$356.42	\$0.00	\$0.00	N	
N	Praxair Canada Inc. PO Box 400 Station D, Scarborough, Ontario, M1R 5M1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,594.09	\$0.00	\$0.00	N	
N	Red-D-Arc 675, rue des Actionnaires, Chicoutimi, Québec, G7J 5B2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$796.44	\$0.00	\$0.00	N	
N	Saguenay Fab 1082, avenue du Port, La Baie, Québec, G7B 1W1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,780.64	\$0.00	\$0.00	N	
N	Soudogaz 137, rue Cossette, Chicoutimi, Québec, G7J 0G6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$747.34	\$0.00	\$0.00	N	
N	Spécialités YG 587, rue des Actionnaires, Chicoutimi, Québec, G7J 5B3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$587.84	\$0.00	\$0.00	N	
N	Telus Mobility Attn: Settlement Desk 4 - 4519 Canada Way, Burnaby, Colombie-Britannique, V5G 4S4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$245.51	\$0.00	\$0.00	N	
N	Waste Management 219, Labrador Drive, Waterloo, Ontario, N2K 4M8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$320.28	\$0.00	\$0.00	N	
Non-garanti			Sous compte des créanciers			35	Sous-total		\$153,954.89	\$25,173.95	\$25,173.95

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 02/03/2017

Savard, Donald # BSF 43-2169061 # du Fichier 305934-001

IL - Québec

Crée par: Caroline Fréchette

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paiements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
Compte total de tous les créanciers				49	Grand Total		\$410,334.19	\$37,009.03	\$34,849.33	



Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi (QC) G7H 7L2
Tél.: (418) 549-1718
Télec.: (418) 549-5356
www.raymondchabot.com

CANADA
DISTRICT DU QUÉBEC
N° DIVISION : 07-CHICOUTIMI
N° COUR : 150-11-004451-167
N° DOSSIER : 43-2169061
N° BUREAU : 305934-001

COUR SUPÉRIEURE
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE : **DONALD SAVARD**

La Partie proposante

-et-

RAYMOND CHABOT INC. (SR0296)
Pierre Martin, CPA, CA, CIRP, SAI,
Responsable désigné

Syndic autorisé en insolvabilité

**RAPPORT DU SYNDIC DÉSIGNÉ SUR L'ÉTAT DES AFFAIRES
ET DES FINANCES DE LA PARTIE PROPOSANTE**

(articles 50 (10) et 50 (5) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)

PRÉAMBULE

La *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* ordonne au syndic de surveiller les affaires et finances de la Partie proposante, depuis le dépôt de la proposition jusqu'à son approbation par le tribunal. De plus, le syndic doit faire, relativement aux affaires et aux biens, une évaluation et une investigation qui lui permettent d'estimer, avec un degré suffisant d'exactitude, la situation financière de la Partie proposante et la cause de ses difficultés financières, et d'en faire rapport aux créanciers.

À cet effet, veuillez prendre connaissance du présent rapport qui traite de l'état des affaires et finances de la Partie proposante et résume la proposition faite aux créanciers.

Fait à Chicoutimi, le 1^{er} mars 2017

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

Pierre Martin, CPA, CA, CIRP, SAI
Responsable désigné

1. HISTORIQUE ET CAUSES DES DIFFICULTÉS

La Partie proposante, M. Donald Savard, a déposé un avis d'intention de faire une proposition le 22 septembre 2016. Monsieur Savard exploitait une entreprise de soudure qui s'est avérée non rentable. Il désire se départir des actifs reliés à cette activité commerciale et faire une proposition à ses créanciers.

Le premier délai de trente (30) jours accordé par la loi a été utilisé afin principalement de mettre à jour les déclarations fiscales et d'évaluer la valeur de réalisation de ses actifs reliés aux opérations de soudure.

Une ordonnance prolongeant le délai jusqu'au 6 décembre 2016 a été rendue par le tribunal le 17 octobre 2016. Ce délai de quarante-cinq (45) jours supplémentaires a été utilisé afin de planifier la liquidation ordonnée des actifs reliés aux opérations de soudure et de rechercher des acquéreurs pour ses actifs dans le cadre d'une demande de soumissions publique.

Une deuxième ordonnance prolongeant le délai jusqu'au 20 janvier 2017 a été rendue par le tribunal le 30 novembre 2016. Ce délai de quarante-cinq (45) jours supplémentaires a servi à présenter la requête afin d'autoriser la vente des actifs reliés aux opérations de soudure hors du cours ordinaire des affaires suivant l'art. 65.13 de la LFI.

Toutefois, ce délai de quarante-cinq (45) jours n'a pas été suffisant afin d'obtenir le jugement du tribunal afin d'autoriser la vente des actifs. Monsieur Savard s'est donc adressé à nouveau au tribunal pour une prolongation du délai de quarante-cinq (45) jours additionnels. Une troisième ordonnance prolongeant le délai jusqu'au 6 mars 2017 a été rendue par le tribunal.

Tel que souhaité, M. Savard a été autorisé par le tribunal le 19 janvier 2017 à vendre ses actifs de soudure, suivant les offres d'achat reçues dans le cadre de l'appel d'offres public.

Conformément aux jugements rendus, la Partie proposante a déposé une proposition auprès du Séquestre officiel, laquelle est résumée à la section 3 du présent rapport.

2. SITUATION FINANCIÈRE

Nous avons procédé à une analyse de la situation financière de M. Savard selon les informations et documents qu'il nous a fournis. Celle-ci est résumée à la section 4 du présent rapport.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces informations financières et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

3. SOMMAIRE DE LA PROPOSITION

La présente section résume la proposition.

En cas de divergence, le texte de cette dernière doit prévaloir sur le présent sommaire.

Créanciers garantis

La proposition prévoit le paiement des créanciers garantis, en conformité avec les contrats actuels ou selon les ententes intervenues ou à intervenir avec chacun ou selon la loi. Concernant la créance de l'ARQ garantie par une hypothèque légale, la Partie proposante, durant la période de l'avis d'intention, a vendu, suivant l'autorisation du tribunal, les actifs de soudure affectés par ladite hypothèque qui est publiée au RDPRM (certains véhicules) et au bureau de la publicité des droits (résidence principale). Conformément au jugement du tribunal, la Partie proposante a remis à l'ARQ le produit de la vente des actifs grevés, soit la somme de 9 127 \$. Le reliquat de la somme due, soit 17 205 \$, grève un véhicule Mazda CX7 2010 ainsi que la résidence de la Partie proposante.

Réclamation des employés

La proposition prévoit le paiement des sommes dues aux employés.

Autres réclamations

La Partie proposante, tel qu'ordonné par le tribunal, a remis au syndic le produit de la vente des actifs de soudure (47 088 \$) ainsi que le produit net de réalisation de comptes clients (14 189 \$), encaissés en date du dépôt de la proposition, et remettra au syndic soixante (60) paiements mensuels de 554 \$, le premier versement devant être versé le 1^{er} jour du mois suivant l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition, soit un montant global de 94 500 \$ pour acquitter les :

- honoraires et débours du syndic à la proposition ;
- réclamations de la Couronne ;
- réclamations privilégiées ;
- réclamations ordinaires au prorata.

4. IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF DANS UN CONTEXTE DE FAILLITE

Nous vous présentons le bilan non audité de M. Donald Savard au 23 février 2017 préparé par la direction. La valeur estimative de réalisation de l'actif, selon des critères fondés sur l'expérience, serait la suivante :

Description des éléments d'actif	Valeur au bilan statutaire	estimative de réalisation	Montant	Nom et nature	estimatif dans un contexte de réalisation
	\$	\$	\$		\$
Comptes clients	37 489	31 664			31 664
Équipements d'atelier de soudure (1)	39 550	39 550			39 550
Matériel roulant	22 693	22 693	14 727	ARQ (hyp. légale)	7 966
1/3 indivis lot à bois rang St-Pierre (selon éval. municipale)	13 233	5 000	509	Taxes municipales	4 491
			177 000	Banque Manuvie hyp. immobilière	
Demi-indivise résidence rang St-Paul (selon éval. municipale dépréciée)	247 300	204 010	11 605	ARQ (hyp. légale)	385
			3 031	Taxes municipales	
Terre agricole (selon éval. municipale) (2)	79 400	10 000	1 040	Taxes municipales	8 960
TOTAL	439 665	312 917	207 912		93 016
CRÉANCES NON GARANTIES AVEC DROIT À UN RANG PRIORITAIRE :					
Créances gouvernementales relatives aux DAS impayées					36 758
Créances relatives aux salaires non payés					9 551
Créances relatives aux régimes de pension prescrits					2 160
REVENUS EXCÉDENTAIRES ART.68 LFI (3)					(6 909)
FRAIS DE RÉALISATION					25 000
SURPLUS À LA FAILLITE					26 456
POURCENTAGE ESTIMATIF DE RÉALISATION POUR LES CRÉANCIERS NON GARANTIS					17,17%

(1) Les valeurs indiquées au bilan correspondent aux offres d'achat les plus élevées obtenues dans le cadre de l'appel d'offres public et suivant la vente autorisée par le tribunal.

- (2) Monsieur Jean-Rock Savard, propriétaire d'un immeuble voisin de la terre agricole, réclame à la Partie proposante un droit sur ladite terre agricole pour des travaux de construction d'un garage qu'il aurait payé en totalité. La valeur de réalisation indiquée tient compte de cette réclamation et qu'une entente de règlement est possible avec le réclamant pour le montant indiqué de 10 000 \$.
- (3) La Partie proposante, en fonction des revenus de l'unité familiale, aurait un revenu excédentaire de 329 \$/mois à verser aux créanciers durant une période de 21 mois que durerait sa faillite, pour un total de 6 909 \$.

5. RÉCLAMATION DES CRÉANCIERS

La liste des créanciers déclarés par la direction de la Partie proposante peut être résumée ainsi. À ce jour, le syndic n'a pas reçu de preuves de réclamation lui permettant d'infirmes les renseignements fournis.

	Montant déclaré
Créanciers garantis	207 911
Réclamations en vertu de 60(1.1) LFI	48 928
Régime de pension prescrit	2 160
Créanciers non garantis avec droit à un rang prioritaire	9 551
Créanciers non garantis	118 784
Créanciers liés	23 000
Réclamations éventuelles non liquidées	
	410 334

6. CONDUITE DE LA PARTIE PROPOSANTE

10.1 Enquête comptable

L'étude des opérations sous-évaluées et traitements préférentiels n'a permis d'identifier aucun événement litigieux.

10.2 États des projections sur l'évolution de l'encaisse et suivi des opérations

Depuis le dépôt de l'avis d'intention, le syndic a exercé son pouvoir de surveillance des affaires et des finances de la Partie proposante, conformément à l'article 50.4 (7) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, et a obtenu toute la collaboration nécessaire.

Les opérations se sont déroulées dans l'ensemble tel que prévu aux prévisions budgétaires.

7. ÉTAT DE LA RÉALISATION ESTIMÉE

Selon les informations contenues au bilan statutaire de la Partie proposante, le dividende estimatif aux créanciers ordinaires serait le suivant :

	\$
Montant forfaitaire provenant de la vente des actifs de soudure et de la récupération des comptes clients	61 277
Versements mensuels (60)	33 223
Montant total versé par le débiteur proposant	94 500
Moins :	
Réclamations de la Couronne (art. 60 (1.1))	48 928
Honoraires et débours du syndic	12 000
Régime de pension prescrit	2 160
Réclamations privilégiées	9 551
Montant disponible pour les créanciers ordinaires	21 861
Selon le bilan statutaire, les créances ordinaires s'élèvent à	118 784
Dividende estimatif	18%

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Considérant que :

- Le principal de la somme de 94 500 \$ sera versé au syndic très rapidement. De plus, le règlement des créanciers par la voie de la proposition évite les frais plus élevés reliés à l'administration de la faillite, dont ceux reliés au litige potentiel sur la réclamation de Jean-Rock Savard. De plus, les créanciers évitent l'incertitude quant à la réalisation du tiers indivis du lot à bois et de la demie indivise de la résidence.

Nous considérons que la proposition est avantageuse pour l'ensemble des créanciers et recommandons donc son acceptation.

9. MARCHE À SUIVRE POUR LE VOTE SUR LA PROPOSITION

Vous trouverez sous pli une formule de preuve de réclamation ainsi qu'une formule de vote. Tous les créanciers doivent remplir cette formule de preuve de réclamation et joindre leur relevé de compte ou une copie des factures. Les créanciers qui ne prévoient pas assister ou être présents à l'assemblée du 22 mars 2017, peuvent également remplir et soumettre la formule de vote ci-jointe indiquant leur position, en faveur ou contre l'acceptation de la proposition.

Nous rappelons aux créanciers que pour voter sur la proposition, ils doivent déposer leur preuve de réclamation auprès du syndic avant le début de l'assemblée du 22 mars 2017. Pour être acceptée, la proposition devra être approuvée par une majorité en nombre et une majorité des deux tiers (2/3) en valeur des créanciers de chaque catégorie, qui votent en personne ou par procuration à l'assemblée, par télécopieur au (418) 549-5356, ou par courrier.



Dossier n° : 305934-001
 Entré le :
 Garanti :
 Privilégié :
 Ordinaire :

PREUVE DE RÉCLAMATION

(Article 50.1, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2), 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Expédiez tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivant :

Numéro civique	Rue
Ville	Province
	Code postal

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition ou de la proposition de :

Donald Savard (nom de la partie débitrice) de
Saguenay QC (ville et province) et de la réclamation de _____, créancier.

Je, soussigné, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier, de, _____ (ville et province), certifie ce qui suit :

- Je suis le créancier de la partie débitrice susnommée (ou je suis) _____ (précisez le poste ou la fonction) de _____ (nom du créancier ou de son représentant).
- Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire
- La partie débitrice était, à la date du dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition ou de la proposition, soit le **22 septembre 2016**, endettée envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle la partie débitrice a droit. (**L'ÉTAT DE COMPTE OU L'AFFIDAVIT ANNEXÉ DOIT FAIRE MENTION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES OU DE TOUTE AUTRE PREUVE À L'APPUI DE LA RÉCLAMATION.**)
- (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)
 A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$
 (autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir de la partie débitrice à titre de garantie et :
 (Cochez ce qui s'applique.)

- pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.
 (Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

- B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
 (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$
En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détens des avoirs de la partie débitrice à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$, et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)

E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$.

F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$.

G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Autant que je sache, je suis lié (ou le créancier susnommé est lié) (ou je ne suis pas lié ou le créancier susnommé n'est pas lié) à la partie débitrice selon l'article 4 de la Loi et, j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec la partie débitrice.
6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus de la partie débitrice, les crédits que j'ai attribués à celle-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et la partie débitrice sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi : *(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)*
7. **(Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)**
- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le _____, à _____

Signature - Témoin

Signature - Créancier

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

REMARQUES : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

Lorsqu'une copie du présent formulaire est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, comme indiqués sur le Formulaire 1.1, doivent figurer à la fin du document.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie. Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

FORMULE DE VOTATION
(alinéas 51(1)f) de la Loi

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE : DONALD SAVARD

Je (*ou* Nous), _____ (*nom du créancier*), de _____ (*nom de la ville ou village*), créancier dans l'affaire susmentionnée à l'égard de la somme de \$ _____ demande au syndic agissant relativement à la proposition de Donald Savard, personne insolvable, de consigner mon (*ou* notre) vote _____ (**en faveur de *ou* contre**) l'acceptation de la proposition, faite le 1er mars 2017

Fait à _____, le _____ de _____.

Témoin

Créancier individuel

Nom du créancier qui est une personne morale

Par : _____

Témoin

Nom et titre du signataire autorisé

VOTING LETTER
(paragraphs 51(1)f) of the Act

IN THE MATTER OF THE PROPOSAL OF: DONALD SAVARD

I (*or* We), _____ (*name of creditor*), of _____ (*name of city, town or village*), a creditor in the above matter for the sum of \$ _____ hereby request the trustee acting with respect to the proposal of Donald Savard, an insolvent person, to record my (*or* our) vote _____ (**for *or* against**) the acceptance of the proposal, made on the March 1, 2017.

Dated at _____ this _____ of _____.

Witness

Individual Creditor

Name of Corporate Creditor

Per: _____

Witness

Name and Title of Signing Officer



Raymond Chabot inc.

Office no: 305934-001
Entered :
Secured:
Preferred:
Ordinary:

PROOF OF CLAIM

(Section 50.1, Subsections 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2), 128(1), and Paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address

Civic number	Street	
City	Province	Postal code

In the matter of the notice of intention to file a proposal or proposal of:

Donald Savard *(Name of debtor party)* of

 Saguenay QC *(city and province)* and the claim of _____, creditor.

I, _____ *(name of creditor or representative of the creditor)*, of, _____ *(city and province)*, do hereby certify:

- That I am a creditor of the above-named debtor party (or that I am) _____ *(state position or title)* of _____ *(name of creditor or representative of the creditor)*.
- That I have knowledge of all of the circumstances connected with the claim referred to below
- That the debtor party was, at the date of the notice of intention to file a proposal or proposal namely the **SEPTEMBER 22, 2016** and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ _____, as specified in the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A", after deducting any counterclaims to which the debtor party is entitled (**THE ATTACHED STATEMENT OF ACCOUNT, OR AFFIDAVIT MUST SPECIFY THE VOUCHERS OR OTHER EVIDENCE IN SUPPORT OF THE CLAIM.**)
- (Check and complete appropriate category.)**

A. UNSECURED CLAIM OF \$ _____
(other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act,

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor party as security and
(Check appropriate description.)

- Regarding the amount of \$ _____, I do not claim a right to a priority.
- Regarding the amount of \$ _____, I claim a right to a priority under section 136 of the Act
(Set out on an attached sheet details to support priority claim.)

B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows:
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

C. SECURED CLAIM OF \$ _____

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor party valued at \$ _____ as security, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OF AQUACULTURIST OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ _____ .

(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)

E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ _____ .

That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ _____ .

F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ _____ .

That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ _____ .

G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ _____

(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)

That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows

(Gives full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ _____

That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of which are as follows :

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

- 5. That, to the best of my knowledge, I am *(or* the above-named creditor *is)* *(or* am not *or* is not) related to the debtor party within the meaning of section 4 of the Act, and have *(or* has) *(or* have not *or* has not) dealt with the debtor party in a non arm's length manner.
- 6. That the following are the payments that I have received from, the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor party within the three months *(or*, if the creditor and the debtor party are related within the meaning of section 4 of the Act *or* were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of subsection 2(1) of the Act: *(Provide details of payments, credits and transfers at undervalue.)*
- 7. ***(Applicable only in the case of the bankruptcy of an individual,***
 - Whenever the trustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required to make payments under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the new fixed amount or of the fact that there is no longer surplus income
 - I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address

Dated at _____ this _____ day of _____

Signature - Witness

Signature - Creditor

Telephone No.: _____
Fax No.: _____
Email address: _____

NOTES: If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.
If a copy of this form is sent electronically by means such as email, the name and contact information of the sender, prescribed in Form 1.1, must be added at the end of the document.

WARNINGS: A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor. Subsection 201(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account.

FORMULE DE PROCURATION GÉNÉRALE

(alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) et paragraphe 102(2) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION OU DE LA PROPOSITION
DE :

Donald Savard (Nom de la partie débitrice)

Je, _____, de _____
Nom du créancier Nom de la ville

créancier dans l'affaire susmentionnée, nommé _____, mon fondé de pouvoir à tous égards
dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place
(ou n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place)

Daté le _____, à _____

Témoin

Créancier

Nom du créancier qui est une personne morale

Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

D01916B – Preuve de réclamation_français.dot

GENERAL PROXY

(Paragraphs 51(1) (e) and 66.15(3) (b) and subsection 102(2) of the Act)

IN THE MATTER OF THE NOTICE OF INTENTION TO FILE A PROPOSAL OR PROPOSAL OF:

Donald Savard (Name of debtor party)

I, _____, of _____
Name of creditor Name of town or city

a creditor in the above matter, hereby appoint _____, to be my general proxy in the above
matter, except as to the receipt of dividends, with (or without) power to appoint another general proxy in his or her place

Dated at _____ this _____ day of _____

Witness

Individual creditor

Name of corporate creditor

Witness

Per _____
Name and title of signing officer

D01916B – Preuve de réclamation_anglais.dot